

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT

constituant le lot n° 73 d'un ensemble immobilier situé sur la Commune de SAINT SORLIN D'ARVES (73530), Résidence de tourisme LES BERGERS, figurant au cadastre de la commune Section A n° 505, 506, 507, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 531, 532 - Lieudit Pierre Aigue - et n° 556 et 560 - Lieudit La Cua -

Adjudication fixée au **VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019 à 14 Heures**,
à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance d'Albertville
(Savoie)

MISE A PRIX : 52.600 €

A LA REQUETE DE

La Société BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, Etablissement de crédit, SA au capital de 529.548.810 €, dont le siège social est 1, Boulevard Haussmann à 75318 PARIS Cedex 09, inscrite au RCS de PARIS sous le n° 542 097 902, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, Ayant pour Avocat la SCP MILLIAND / DUMOLARD / THILL.

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Dans un ensemble immobilier situé sur la Commune de SAINT SORLIN D'ARVES (73530), Résidence de tourisme LES BERGERS, figurant au cadastre de la commune Section A n° 505, 506, 507, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 531, 532 - Lieudit Pierre Aigue - et n° 556 et 560 - Lieudit La Cua -, le lot n° 73, à savoir un appartement situé au rez-de-chaussée comprenant une entrée, un séjour avec coin cuisine et balcon, une salle d'eau avec toilettes, deux chambres et les 145/10.000ièmes de la propriété du sol et des parties communes générales, d'une superficie loi Carrez de 45,32 m²

CONDITIONS D'OCCUPATION

Il résulte du PV descriptif de Maîtres FINANCE - AMORAVIETA, que le bien immobilier fait actuellement l'objet d'un bail commercial de locaux d'habitation meublés, soumis aux dispositions de l'article L 145-1 et suivants du Code de Commerce consenti à la Société ODALYS RESIDENCE dont le siège social est situé 655, Avenue René Descartes à AIX EN PROVENCE (bail commercial joint au PV descriptif et cahier des conditions de vente)

LES ENCHERES ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau d'ALBERTVILLE.

VISITE DES LIEUX organisée par Maître Rosemary BISON, Huissier de Justice à St Jean de Maurienne, le lundi 26 août 2019 de 14h à 15h.

FRAIS : payables par l'adjudicataire en sus de son prix.

CONDITIONS DE LA VENTE : le cahier des conditions de la vente peut être consulté :

- au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance d'Albertville
- Sur le site internet de l'Ordre des Avocats : www.avocats-albertville.fr